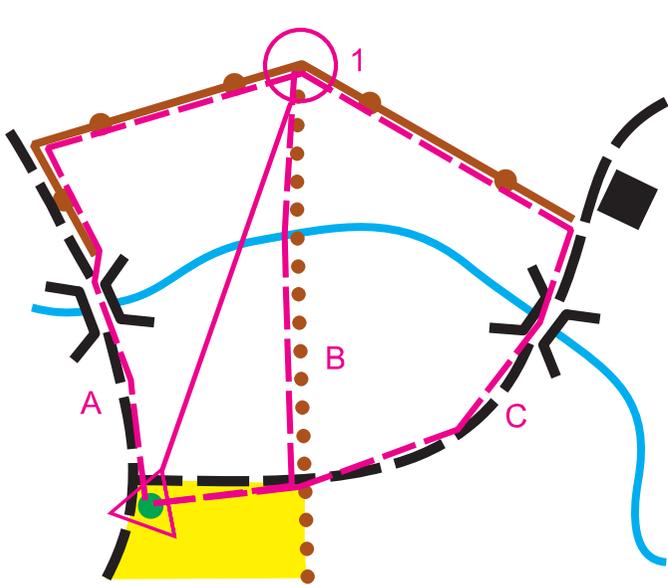
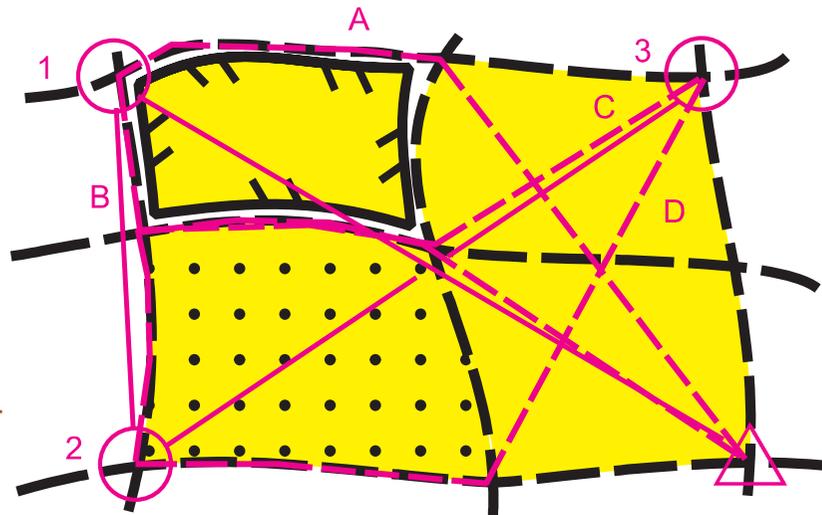


Pour le poste 1, le trajet A est le plus court.  
 Pour le poste 2, le trajet B est le plus court.  
 Les bâtiments ne sont pas traversables.

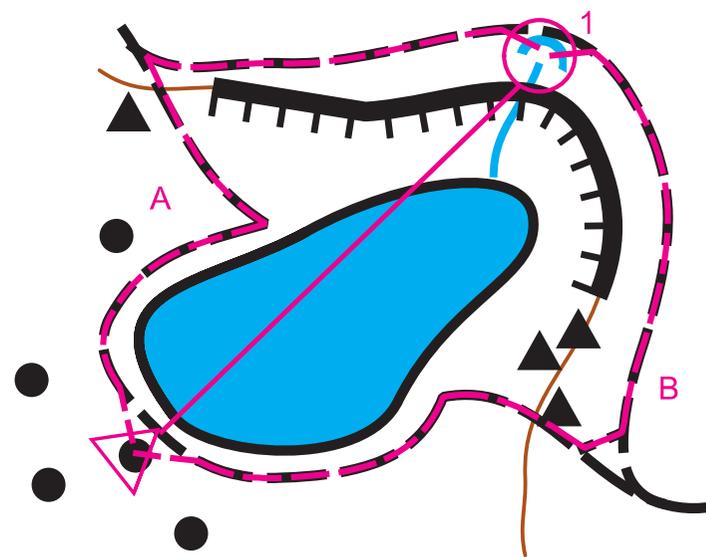


Trajet B le plus court, mais je me mouille les pieds, et je perds du temps en traversant le ruisseau.  
 Trajet A, probablement le plus rapide.  
 Trajet C le plus long.

Les choix sont équivalents.  
 La clôture et le champ ne sont pas franchissables.



Le trajet A est le plus court.  
 Le lac et la falaise ne sont pas franchissables.



# Domaine de Tronjoly

Gourin

Echelle : 1/4000

Equidistance : 2,5 m

## Parcours Trajectoires, Longueur 2,5 km

Départ

- 1. 35 Arbre remarquable
- 2. 31 Angle nord ouest du bâtiment
- 3. 34 Coude du fossé
- 4. 33 Extrémité nord de limite de végétation
- 5. 37 Pied nord ouest de la colline
- 6. 32 Souche
- 7. 40 Butte du milieu
- 8. 38 En haut des escaliers
- 9. 36 Pont
- 10. 39 Souche

Suivre le ruban de marquage 60 m du dernier poste à l'arrivée

### Légende

- forêt : de très courable à peu courable
- arbres dispersés, prairie
- zones pavées avec ou sans circulation
- rivière/lac infranchissable, marais
- culture, zone privée, végétation interdite
- bâtiment franchissable, infranchissable
- chemin, rive - bordure
- clôture infranchissable, franchissable
- mur franchissable, levée de terre
- abrupt de terre, fossé, haie infranchissable
- ruisseau, fossé humide
- élément fabriqué, rocher
- arbre remarquable, souche
- butte, escalier

Carte de course d'orientation  
n°2011 - D56 - 141 0,41 km<sup>2</sup>  
Norme ISSOM

Relevés et dessin : Juin 2011 - Anne Coniel  
02 97 33 02 18 www.acorientation.com  
Mise à jour partielle juillet 2015

Distribution : CDCO 56 - www.co-orient.fr  
et mairie de Gourin

Toute reproduction ou adaptation sous quelque  
forme et par quelque procédé que ce soit, même  
partielle, est interdite.

Autorisation d'accès : Mairie de Gourin



# Domaine de Tronjoly

Gourin

Echelle : 1/4000

Equidistance : 2,5 m

**Légende**

- forêt : de très courable à peu courable
- arbres dispersés, prairie
- zones pavées avec ou sans circulation
- rivière/lac infranchissable, marais
- culture, zone privée, végétation interdite
- bâtiment franchissable, infranchissable
- chemin, rive - bordure
- clôture infranchissable, franchissable
- mur franchissable, levée de terre
- abrupt de terre, fossé, haie infranchissable
- ruisseau, fossé humide
- élément fabriqué, rocher
- arbre remarquable, souche
- butte, escalier

Carte de course d'orientation  
n°2011 - D56 - 141 0,41 km<sup>2</sup>  
Norme ISSOM

Relevés et dessin : Juin 2011 - Anne Coniel  
02 97 33 02 18 www.aorientation.com  
Mise à jour partielle juillet 2015

Distribution : CDCO 56 - www.co-orient.fr  
et mairie de Gourin

Toute reproduction ou adaptation sous quelque  
forme et par quelque procédé que ce soit, même  
partielle, est interdite.

Autorisation d'accès : Mairie de Gourin

